

■ **AL-MUSTAQBAL AL-ARABI**
n° 260- Mars 2001

Ce numéro propose un dossier intitulé « L'élaboration de la décision en Iran et les relations arabo-iraniennes ». Ce dernier est constitué d'un document de travail présenté par Nevine Mosaad, professeur à la faculté d'économie et de science politique de l'Université du Caire, et de débats centrés sur les conclusions de cette étude. Il convient de signaler la participation à ces discussions d'un diplomate iranien et d'un conseiller du ministre iranien des Affaires étrangères.

Les autres contributions abordent des thématiques diverses. Le secrétaire général du parti du Travail en Egypte, Adel Hussein, s'interroge sur la possibilité d'une nouvelle guerre entre les Arabes et les Israéliens. Dans cet article aux accents guerriers, l'écrivain égyptien affirme qu'une guerre globale et organisée n'est guère probable entre les Arabes et Israël. Dans le même temps, il préconise la mise en œuvre d'actions palestiniennes sur le modèle du Hizbollah, tout en renforçant le potentiel militaire des armées arabes et iraniennes (grâce notamment aux missiles balistiques) pour éviter les représailles israéliennes sur les territoires de ses voisins. Saad Ghaleb Yassin, professeur d'économie et des sciences de gestion de l'Université Ezzitouna en Jordanie, s'intéresse à ce que peuvent apprendre les Arabes, pour améliorer les performances de leurs entreprises, des modes de gestion des firmes japonaises. On trouve aussi dans ce numéro des articles sur l'évolution des idéologies dans le monde arabe. Maan Bachour étudie la constitution de ce qu'il appelle un nouveau nationalisme arabe. Si ce dernier en tant que projet politique visant à fonder en une entité unique divers États arabes n'apparaît guère d'actualité, en revanche il existe bien une opinion publique arabe. Les événements qui ont marqué le Moyen-Orient au cours des dix dernières années expliquent l'affirmation de ce nouveau panarabisme : les sanctions imposées à l'Iraq ont suscité une solidarité des opinions publiques arabes devant les épreuves imposées au peuple iraquien ; le retrait israélien du Sud-Liban a contribué à faire du Hizbollah la seule force arabe qui a fait reculer Israël ; ce parti est désormais un exemple pour le peuple palestinien qui s'est soulevé face à l'occupant israélien. Quant à Ahmed Mousoulali, professeur de science politique à l'Université de Beyrouth, il s'intéresse aux dynamiques historiques qui ont fait évoluer aussi bien le concept de *choura* (consultation) que celui de démocratie dans le monde arabe.

AL-MUSTAQBAL AL-ARABI
« Sadat Tower » Bldg.-Lyon Street-PO.
Box : 113-6001 Hamra-Beirut 1103
2090 - Lebanon

■ **REVUE INTERNATIONALE
DES SCIENCES SOCIALES**
n° 165 - Septembre 2000

La migration internationale en 2000

La *RISS* dresse dans ce numéro un panorama des systèmes migratoires internationaux de par le monde. Un premier ensemble d'articles porte sur des thèmes transversaux touchant aux nouvelles tendances et aux enjeux que représentent désormais les migrations à l'étranger (Stephen Castles, John Salt et James Clarke), en particulier dans les programmes conduits par une organisation internationale comme l'UNESCO (Serim Timur), ou dans le contexte de la mondialisation et des projets d'intégration régionale tels que l'ALENA ou l'Union Européenne (G.P. Tapinos). Les sciences sociales sont appelées à revisiter les théories et les cadres conceptuels de réflexion sur les migrations en vue d'abord d'améliorer la compréhension d'un phénomène mondial difficilement mesurable, pluriel et multiforme, donc rebelle à la théorisation (Joaquin Arango). Elles sont ensuite amenées à produire des connaissances pertinentes susceptibles d'améliorer le processus de prise de décision dans les politiques publiques de gestion et de contrôle des migrations (Raül Urzúa).

Le deuxième ensemble de contributions passe en revue les systèmes migratoires régionaux dans le monde. La seule région qui manque à ce panorama est la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient. Les migrations en Afrique sub-saharienne sont surtout intra-régionales et le fait de catégories variées de migrants dont la mobilité internationale est liée à la rapidité de la croissance démographique, à la récession économique, aux conflits et à l'instabilité politique et aux difficultés économiques (Aderanti Adepoju). Une autre partie des contributions de ce numéro (Riva Kastoryano, Marek Okolski, Janna Zaiontchovskaïa) porte sur les nouveaux processus migratoires en œuvre dans le vaste espace précédemment couvert par les pays du Pacte de Varsovie (PECO, Fédération de Russie et CEI) qui connaissent une intensification sans précédent des mouvements de populations selon trois formes de migrations : les mouvements intensifs intra-régionaux, un afflux de migrants venant surtout d'Asie du Sud et de l'Ouest, et une migration de transit destinée à l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord. La Turquie joue également cette fonction de transit et de migration temporaire pour des formes de mobilité internationale qui s'inscrivent dans un système mondial de régulation des mouvements de personnes (Ahmet İçduygu). Deux tendances dominent les migrations latino-américaines (Adela Pellegrino) : l'importance des migrations intra-régionales d'un côté, et le développement des migrations vers les États-Unis de l'autre. La flexibilité du marché du travail au sein de l'ALENA crée les conditions d'une mobilité toujours croissante de la main d'œuvre au sein de ce bloc (Alejandro I. Canales).

RISS, UNESCO
1, rue Miollis, 75732 - Paris Cedex 15, France

■ **MÉSOGÉIOS**
n° 7 - avril 2000

Le Maghreb et la mer à travers l'histoire

Ce recueil thématique coordonné par le byzantiniste Tahar Mansouri, soutient l'idée que la méditerranéité des populations du Maghreb est confirmée de l'antiquité jusqu'au bas Moyen-Âge, de la Carthage punique et romaine, au royaume vandale et à Byzance, jusqu'à l'Islam. Quatorze contributions de chercheurs tunisiens, français et italiens (pour la plupart antiquistes, médiévistes et modernistes) tendent à démontrer que la Méditerranée demeure une « mer partagée », jusqu'au XI^e siècle : les « Maghrébins » n'auraient été contraints de « tourner le dos à la mer » qu'à l'époque des croisades. Aux temps modernes, lorsque Espagnols et Ottomans se livrent encore bataille sur l'eau, les flottes occidentales contrôlent l'espace maritime sans pour autant le dominer complètement : la mer, canal de transmission du savoir et du savoir-faire, attire plus qu'elle ne repousse. Le Maghreb, terre de toutes les interactions reste un intermédiaire obligé entre l'Europe et le monde saharien et sub-saharien.

Parmi des contributions essentiellement historiques, on remarquera une étude géographique sur la croissance urbaine et le transfert de l'eau en Tunisie à l'époque contemporaine (Abdallah Chérif). Trois antiquistes, A. Barkaoui, N. Tlili et M. Ben Moussa évoquent, respectivement, un projet d'intégration à l'Empire macédonien du bassin occidental de la Méditerranée, la mobilité de savants grecs en Afrique romaine, et la circulation des sigillées africaines de la Tunisie septentrionale. La plupart des contributeurs visent à expliquer les relations, conflictuelles ou pacifiques entre l'Europe et le Maghreb au Moyen-Âge (Philippe Gourdin) : représentations de la mer et des relations maritimes avec l'Afrique chez les Byzantins des VII^e-XI^e siècles (C. Koutrakou); expérience navale de l'islam d'Occident, héritier de Rome, entre le IX^e siècle et le XI^e siècle (G. G. Martinez-Gros); rôle d'un grand port de guerre tel que Bougie jusqu'à la fin de l'époque almohade (D. Valerian); lien entre la construction d'itinéraires maritimes et les conventions commerciales établis par les Génois en Afrique du Nord (G. Jehel et L. Balletto); rôle des ordres religieux chrétiens en pays musulman et des milices chrétiennes au service des sultans du Maroc (A. Unali). D'autres études abordent la politique atlantique de la dynastie sa'adienne au XVI^e siècle (B. Rosenberger); l'évolution géographique et technique de la pêche au thon en Sardaigne de l'époque grecque jusqu'au milieu du XVIII^e siècle (T. Mansouri); ou encore la pêche du corail dans les comptoirs algériens et tunisiens des XVIII^e et XIX^e siècles (H.-B. Hassine).

MESOGÉIOS
revue trimestrielle d'études
méditerranéennes - Editions Hêrodotos
27, rue Saint-Jacques, F 75005 - Paris

■ PROLOGUES

n° 19

Histoire et anthropologie au Maghreb

Prologues, dans cette livraison, établit sous forme de dossier, un bilan des recherches et des méthodes en histoire et anthropologie du Maghreb. Les études dans ces deux disciplines présentent de nouvelles approches méthodologiques, qui interprètent autrement les faits sociaux et l'histoire coloniale. Elles reprennent également des concepts et des doctrines qui ont été expérimentés dans d'autres aires culturelles.

Abdellah Hammoudi souligne les contributions de l'œuvre complexe de Pierre Bourdieu. Les travaux que Bourdieu a entamés sur l'Algérie dans les années 1950, ont contribué à rompre avec une anthropologie du Maghreb qui fragmentait la société et cherchait à saisir les mécanismes, les structures, et les fonctions des formes sociales. D'après Bourdieu, il n'existe plus de normes, de formes sociales qui se reproduisent par automatisme, mais des manières de faire qui sont des interprétations pratiques de la vie et de l'histoire du Maghreb, marquées par la pénurie et la recherche de sécurité.

Pour ce qui regarde l'histoire, Benjamin Stora analyse l'évolution du métier d'historien et des axes de la recherche historique. Dans son bilan historiographique, l'auteur constate une polarisation des études sur la décolonisation, avant d'entamer une critique de la manière avec laquelle les nationalistes maghrébins ont exploité le discours historique à des fins politiques. De ce fait, la période coloniale, aussi bien que les processus de décolonisation, seraient des objets d'étude à revisiter. L'émergence difficile des sociétés civiles au Maghreb, la crise d'autorité des États indépendants devraient amener l'historien du Maghreb à considérer, avec précaution, la mémoire individuelle des acteurs des mouvements nationalistes. En effet, ce matériel vivant et douloureux devrait permettre d'apporter un autre regard et soulever d'autres questions sur la décolonisation. Dans sa contribution, Fanny Colonna propose de saisir l'émergence des sociétés civiles maghrébines et la « libération des mémoires individuelles », afin de singulariser le passé. Aussi émet-elle le constat d'un manque d'information sur la société de l'Algérie coloniale. Il ressort de l'analyse de ce dossier la nécessité de revoir les questions coloniales sous l'optique des nouvelles approches et nouveaux paradigmes. La mémoire individuelle et collective est, selon ces auteurs, un objet heuristique commun à l'histoire et à l'anthropologie.

■ CRITIQUE ÉCONOMIQUE

revue trimestrielle

« Sortir de la pensée unique », tel est l'objectif que s'assigne la revue *Critique économique* publiée depuis le printemps 2000 par un groupe d'économistes regroupés autour de Noureddine El Ouafi, et dont la troisième livraison vient de paraître. Le projet est d'autant plus d'actualité que l'économie – ou, pour mieux dire, la finance, pour ne pas parler de spéculation – occupe le haut du pavé dans la presse hebdomadaire, au point que l'on pourrait croire le Maroc devenu un pays de « boursicoteurs » - ce que ne confirme pas l'étroitesse du marché porté par la Bourse de Casablanca. Sortir de la pensée unique, c'est d'abord, pour les contributeurs à ces trois livraisons, prendre acte de « l'épuisement des politiques d'ajustement structurel et par l'échec tonitruant des modèles de globalisation financière, notamment en Asie du Sud-Est ». Façon de souligner que la quête de « modèles » a fait long feu et que le Maroc doit trouver par lui-même la « voie » de son développement. Sortir de la pensée unique, c'est aussi, dans le Maroc de l'alternance, suggérer aux gestionnaires de la « nouvelle orthodoxie du développement » qui sont toujours aux commandes de l'économie marocaine, qu'il ne saurait y avoir une « réalité unique » qui s'imposerait à eux en même temps que les sacro-saintes lois du marché, qu'il s'agit de saisir comme « une construction sociale, culturelle, politique ; idem pour l'entrepreneur, l'entreprise, l'investissement, les comportements rationnels, etc. ». C'est aussi prendre position dans un débat dans lequel les lignes de partage entre les positions en présence ne recoupent que très partiellement les clivages traditionnels entre gauche et droite, majorité gouvernementale et opposition. Au plan théorique, l'un des principaux mérites de la nouvelle revue est de ne pas sacrifier au nom d'on ne sait quel pragmatisme d'étape. Les animateurs de *Critique économique* annoncent clairement la couleur : la revue se veut « un espace de ralliement d'une communauté d'économistes critiques, un lieu d'exercice théorique et de débat doctrinal, un champ d'expression de l'hétérodoxie ». Dans les perspectives ouvertes par les théories de la régulation, l'économie des conventions et des institutions, il ne s'agit pas moins de remettre en cause la « solution néo-libérale », ce qui ne peut se faire en termes purement économiques, mais implique que la science économique s'ouvre largement aux autres sciences sociales, une ouverture dont témoignent amplement les sommaires des trois livraisons déjà disponibles.

■ REVUE INTERNATIONALE

DES SCIENCES SOCIALES

n° 166 – décembre 2000

Le débat sur le développement : au-delà du consensus de Washington

Ce numéro est une critique en règle des prescriptions économiques du FMI et la Banque mondiale. Les postulats implicites du « consensus de Washington » peuvent être formulés de la façon suivante : assimilation du développement à la croissance économique indéfinie ; réduction des objectifs du progrès social au statut de simples « retombées » de la croissance ; insertion maximale dans les échanges internationaux considérée comme condition inéluctable du développement ; subordination du rôle de l'État à celui du marché. Les articles de Rubens Ricupero, Branislav Gosovic et de Christian Comelieu s'attachent à montrer les faiblesses théoriques de ces postulats. Le premier de ces auteurs nous montre que la compétition économique présente beaucoup d'analogie avec le jeu : l'un et l'autre exigent des règles équitables et un arbitre impartial. Les gouvernements et les négociateurs commerciaux pensent que ces deux conditions suffisent, en oubliant une troisième : avant de jouer, il faut apprendre à jouer. Les contributions suivantes sont des études de cas. On signalera plus particulièrement les articles d'Alexandre Nekipov et de Jacques Sapir sur le consensus de Washington confronté à la transition économique russe.

Le premier rappelle que les mesures de libéralisation prescrites par les institutions financières internationales ont été initialement conçues pour les pays en développement, dont les économies fonctionnaient déjà en partie selon les règles du marché. Dans les pays postcommunistes, elles ont été appliquées mécaniquement à des économies industrialisées où l'affectation des ressources n'obéissait pas aux principes du marché. Ainsi l'économie russe s'est-elle trouvée devant un problème exceptionnel de réaffectation massive des facteurs de production. La Russie est désormais empêtrée dans un système hybride de quasi-marché qui réagit de façon inhabituelle aux signaux du marché et qui n'est pas capable de sortir d'une crise économique sans précédent. Paradoxalement, les recettes des partisans du consensus de Washington interdisent au cœur de l'ex-URSS de fonctionner selon les principes d'une économie libérale.

Jacques Sapir, de son côté, montre que l'obsession de la lutte contre l'inflation en Russie et l'oubli des bases micro-économiques et institutionnelles d'une macroéconomie réaliste ont conduit à un désastre économique.

PROLOGUES
31, rue Zerhoun, Casablanca, Maroc

CRITIQUE ÉCONOMIQUE
revue trimestrielle
1, rue Hamza, Agdal, Rabat, Maroc

RISS, UNESCO
1, rue Miollis, 75732 - Paris
Cedex 15, France

■ **LES CAHIERS DE L'ORIENT**
n°61, 1^{er} trim. 2001, 159 p.

Penser l'identité en Méditerranée

Depuis *Ethnic groups and Boundaries* de F. Barth, il est admis que l'identité, ethnique ou autre, est un construit social qu'il s'agit d'appréhender en relation avec un contexte sociohistorique particulier. Les *Cahiers de l'Orient* donnent la parole à des historiens, anthropologues et sociologues qui se penchent sur la question de la construction de l'identité en Méditerranée, à partir de leurs recherches, chez les Druzes d'Israël (Rivoal), les Arabes et Berbères au Sahara (Bonte), les Kabyles en Algérie (Chachoua) ou les Chrétiens de Transjordanie (Chatelard). Identité religieuse, politique ou linguistique, par où passe la différenciation de soi, quels sont les points de contacts entre groupes voisins et opposés ? Ces contributions démontrent que l'identité ontologique n'existe pas, ce qui ne signifie pas que les auteurs souhaitent nier la réalité des groupes dont ils traitent, mais bien au contraire, repérer la manière dont ils se constituent et parlent d'eux-mêmes, en rapport et en opposition à ceux qui les entourent. Nous sommes désormais loin de la carte ethnique qui tentait au XIX^e siècle de faire correspondre de manière permanente une pratique linguistique, religieuse, une origine commune et une territorialisation homogène.

Le parcours intellectuel de J.-L. Amselle permet de retracer la généalogie du concept d'identité ethnique et culturelle dans les sciences sociales. Son travail sur le continent africain où ses enquêtes révélaient des sociétés hybrides, nous met en garde contre la recherche de « types purs de sociétés » ou de repérage « d'ethnies immuables ». Dagher poursuit cette réflexion en étudiant ce qui se passe lorsque « la polysémie s'appauvrit pour se résoudre en une entité univoque ? » au XIX^e siècle au Liban, période pendant laquelle émergent les communautés confessionnelles. Selon lui, certaines constructions identitaires à la recherche d'une pureté originelle sont atemporelles. Elles reposent en général sur le recours au mythe fondateur comme substrat identitaire, très présent dans les revendications identitaires, ainsi qu'à l'auto-célébration et à la diabolisation de l'adversaire, de l'Autre.

■ **ALTERNATIVES SUD**
vol. VII (2000) n° 4

Le partenariat euro-méditerranéen vu du Sud
Sous la direction de Bichara KHADER

Le processus de partenariat euro-méditerranéen initié à Barcelone en 1995, est en crise comme l'ont révélé les travaux de la conférence de Marseille tenue en novembre 2000 pour relancer cette coopération. Mis en place dans une conjoncture relativement favorable, de mondialisation triomphante et de perspectives de paix au Proche Orient relativement optimistes, ce processus de partenariat voulait être une contribution de l'Union Européenne à la dynamique globale de détente.

Les contributions à ce numéro des *Cahiers Alternatives Sud* apportent un nouvel éclairage sur les raisons de cet échec vues par des intellectuels des pays de la rive sud de la Méditerranée. Cette crise apparaît ainsi comme étant le résultat de malentendus de départ, de l'évolution de la situation sur la scène internationale, d'un engagement timoré de l'UE et des situations internes parfois difficiles dans les pays du Sud. Ainsi dès sa mise en place, la restriction du partenariat aux riverains de la Méditerranée constitue une fragmentation du Monde arabe. Il en est de même de l'approche du conflit au Moyen Orient adoptée par l'UE et de la primauté donnée aux aspects commercial et sécuritaire du partenariat, par rapport à d'autres domaines qui sont aussi importants sinon plus pour les partenaires du Sud, tels que l'émigration ou la coopération culturelle, scientifique et technologique.

Le tropisme de l'UE vers les pays de l'Europe de l'Est comporte le risque d'éviction des pays du Sud des flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE), dont ils ont tant besoin et sur lesquels certains ont basé leurs stratégies de développement économique et social. Il ne faut pas oublier les retards et les atteroiements dans les réformes économiques et politiques dans les pays du Sud, ainsi que la faiblesse de la coopération Sud-Sud qui reste une condition de leur intégration positive dans un ensemble régional élargi. Le numéro contient aussi le texte du Manifeste final de « l'Autre Sommet » méditerranéen, tenu en marge du sommet de Marseille par un ensemble d'ONG qui militent pour un partenariat plus solidaire avec les pays du Sud de la Méditerranée.

■ **LA MIGRATION CLANDESTINE : ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Cette nouvelle livraison des publications de l'AMERM reprend les actes d'un colloque qui a porté sur cette composante principale des mouvements migratoires. La publication repose sur une vingtaine d'articles que l'on pourrait répartir entre trois axes majeurs. Un premier groupe d'articles traite de la question de la place du droit, des réglementations et des politiques des États dans le contrôle et la gestion des migrations non régulières. Etant une transgression de la fonction des États de contrôler leurs territoires, ces migrations posent le problème de la relation entre logiques migratoires et logiques étatiques (dont leur aspect sécuritaire). De plus, le droit international présente des paradoxes, une partie de ses dispositifs garantissant un ensemble de droits et de protections aux individus en déplacement et aux migrants, alors que d'autres assurent aux États la pleine légitimité de contrôler leurs frontières jusqu'au point d'y interdire ou d'y sélectionner l'entrée à des ressortissants de pays tiers. Pour favoriser la libre circulation des ressortissants communautaires sur le territoire de l'Union Européenne, celle-ci érige des entraves à la liberté d'entrée et de circulation d'autres catégories de personnes originaires pour la plupart des pays tiers dont les migrants régulièrement résidents dans chacun des pays de l'Union, qui ne sont pas encore destinés à bénéficier du droit à la citoyenneté européenne, comme c'est le cas des ressortissants communautaires. Pourtant la communautarisation des politiques migratoires demeure encore limitée dans la mesure où seuls les visas et la lutte contre l'émigration irrégulière font l'objet de l'harmonisation.

Le thème de l'inscription de l'immigration irrégulière à l'échelle régionale et locale en Italie (Sardaigne, Pouilles) et en Espagne (Madrid) forme le deuxième axe de cette publication. Le développement des régions fortement émettrices de flux de clandestins (Rif marocain) est préconisé par l'Europe comme l'un des moyens d'atténuer les départs. Mais les moyens engagés demeurent largement en deçà des besoins. Un troisième groupe de contributions traite des risques humains de la traversée illégale de la Méditerranée ou (« Hrig ») à bord des « pateras » (embarcations de cabotage à destination des côtes espagnoles) ou dans les cales des navires (à partir des ports maghrébins en particulier) qui sont doublés des risques auxquels sont exposés les migrants clandestins (dont une partie sont des mineurs) une fois arrivés à destination : exploitation par les employeurs, par les réseaux de prostitution et de drogue... Ce qui conforte parfois la criminalisation des clandestins malgré les efforts et l'action des ONG de défense des droits des immigrés et de l'homme qui trouvent dans cette publication un espace pour exposer leur point de vue.

LES CAHIERS DE L'ORIENT
Revue d'étude et de réflexion
sur le monde arabe et musulman
60, rue des Cévennes
75015 - Paris.

ALTERNATIVES SUD
Cahier trimestriel publié par le CETRI :
Centre Tricontinental
Louvain-la-Neuve et L'Harmattan
5-7 rue de l'école Polytechnique
75005 - Paris

L'AMERM
BP : 8025 - Rabat
Nations Unies - 10102 - Maroc